



PROCES VERBAL de la réunion du BUREAU DIRECTEUR
Mardi 22 avril 2025 en Visio conférence

Présents connectés : Nicolas MARAIS, Philippe LEMAITRE, Mathilde DESMEULLES, Patrick DEMAIRE Yannick PETIT, Christelle INDRILIUNAS, David DROULLON

Invités : Daniel GROULT et Chantal TAMEPRE (CMCD)
Excusée : Morgane LELIEVRE et Jessica BARBIER.

Ordre du Jour :

- 1) Informations Président de Ligue
- 2) Présentation et approbation règlement CMCD 2025 - 2026 + Application saison N
- 3) Présentation budget Prévisionnel 2025 + tarifs

Début de la réunion à 20h30

1) Informations Président de Ligue

❖ Vol et dégradations du siège de la Ligue :

Samedi 19 avril à 08h30, Hervé Rigal – chargé développement arbitrage a découvert à son arrivée à la Ligue que le portail de la Ligue avait été forcé et que le mini bus de la Ligue, acheté il y a un an et livré semaine dernière, avait été volé. Ce mini bus était chargé avec les outils de communication et dotations à remettre lors du tour inter régional des Inter Comités qui se déroulait le 19 et 20 avril à Montivilliers. Après en avoir informé aussitôt le Président de la Ligue, Hervé s'est rendu au commissariat de Police déposer Plainte avec la délégation de pouvoir du Président.

Le lundi 21 avril, le Président de la Ligue a été informé par un élu de la ville de Oissel qu'une fenêtre de la Ligue avait été forcée. Le Président s'est déplacé au siège de la Ligue et a constaté que la clôture située derrière la Ligue avait été sciée, que les barreaux de protection de la fenêtre avaient été sciés et la fenêtre donnant accès dans la salle de réunion avait été forcée. Le ou les individus se sont introduits à l'intérieur et ont fortement endommagé le bureau de la cheffe comptable. Le déclenchement de l'alarme a sans doute mis en fuite le ou les individus.

Une plainte a été déposée par le Président de la Ligue lundi soir au commissariat de Police.

Les démarches auprès des assurances ont été effectuées mardi 22 avril.

La priorité est de procéder aux réparations du portail, clôture et fenêtre afin de remettre en sécurité le siège de la Ligue.

❖ **Tournoi interrégional Inter Comités féminins à Montivilliers**

Félicitations aux dirigeants et bénévoles pour l'excellente organisation et l'accueil des 8 comités pour cette compétition qui avait lieu le 19/20 avril. Cette compétition s'est déroulée dans un très bon esprit et a vu se qualifier le comité du Val D'Oise et le Regroupement Normandie pour les finales nationales qui auront lieu à Orléans. Félicitations également aux 4 binômes JAJ ainsi à l'encadrement arbitrage.

❖ **Finales de zone Coupe de France Régionale et Départementale- 20 avril à Vernon**

Patrick DEMAIRE souligne également l'excellente organisation de cette compétition par les nombreux dirigeants et bénévoles du club de SMV Vernon St Marcel. Excellente ambiance avec un nombreux public présent.

2) Présentation et approbation règlement CMCD 2025 2025 + Application saison N

Présentation du projet par Daniel GROULT.

Une refonte complète a été présentée (table des matières, contenu et forme améliorés) pour faciliter la compréhension par les clubs.

Les modifications concernent notamment le **seuil de ressources**, l'introduction d'un **bonus ressources supplémentaires** et la création d'un **trophée CMCD**.

Modification également concernant les sanctions qui dorénavant, concerneront uniquement le non-respect d'un ou plusieurs socles de base.

Proposition que les accessions et rétrogradation ne prennent en compte uniquement l'aspect sportif (classement). De ce fait proposition d'appliquer les sanction saison N+1 comme c'est le cas au niveau fédéral.

Les règles relatives aux fonctions de techniciens, aux formations (validées pour la saison en cours – date butoir **31 mai**) ainsi qu'aux critères pour les équipes (N3F, excellence masculin, équipes jeunes, etc.) ont été revues.

Une clarification a été apportée concernant le statut des arbitres (un juge arbitre de **18 ans et plus** sera désormais considéré comme adulte) et l'application du droit à l'erreur après trois saisons consécutives en règle.

Le règlement précise également que pour accéder au niveau National (N3 M N2 F), les équipes doivent être en conformité avec les exigences CMCD régionales et nationales.

Ce règlement prend en compte les échanges lors du groupe de travail dédié, effectué lors du Conseil d'Administration en octobre 2024.

Après échanges, le Bureau Directeur approuve ce projet qui sera présenté au prochain Conseil d'administration.

Le Bureau directeur est également favorable à proposer aux clubs (sous réserve adoption du projet) de choisir par un vote que ce règlement soit appliqué saison N (2024/2025) ou saison N+1 (2025/2026). Cette proposition sera soumise à l'approbation du prochain Conseil d'Administration.

3) Présentation budget Prévisionnel 2025 + tarifs

La présentation du projet de budget prévisionnel 2025 prend en compte toutes les mesures validées.

Le Bureau Directeur décide de n'appliquer **aucune augmentation des indexations licences (part Ligue) et des tarifs Ligue applicables aux clubs pour la saison 2025 / 2026.**

Le budget prévisionnel finalisé sera présenté au prochain Conseil d'administration

Fin de réunion à 21h45

Philippe LEMAITRE

Secrétaire Général



Nicolas MARAIS

Président LNHB

